



**TRANSAT A.T. INC.**  
**PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL**  
Période terminée le 31 janvier 2019

**Relations avec les investisseurs**  
M. Denis Pétrin  
Chef de la direction financière  
[relationsinvestisseurs@transat.com](mailto:relationsinvestisseurs@transat.com)

**Symbole boursier**  
TSX: TRZ

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2018 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2018, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2018, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2018. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 13 mars 2019. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse [www.transat.com](http://www.transat.com) et dans le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

### AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'écllosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos avions, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2018.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

- La perspective selon laquelle la Société prévoit que sur le marché des destinations soleil durant le second trimestre de 2019, l'impact de la variation du dollar canadien, combiné à la hausse du coût du carburant, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 2,7 % si le dollar canadien en regard du dollar américain et le coût du carburant d'aéronefs, demeurent stables.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que le résultat d'exploitation ajusté du second trimestre pourrait être inférieur à celui retraité de 2018 qui s'élevait à 12,1 millions \$.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

## MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, les gains (pertes) à la cession d'entreprises, les charges de restructuration, la dépréciation d'actifs, l'amortissement et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

---

<b>Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)</b>	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
<b>Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts</b>	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
<b>Résultat net ajusté (perte nette ajustée)</b>	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
<b>Résultat net (perte nette) ajusté par action</b>	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
<b>Contrats de location simple ajustés</b>	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
<b>Dettes totales</b>	Dettes à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
<b>Dettes totales nettes (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)</b>	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

---

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier	
	2019	2018
	\$	Retraité <sup>1</sup> \$
Résultat d'exploitation	(52 555)	(43 528)
Amortissement	14 917	14 769
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(90)	—
<b>Résultat d'exploitation ajusté</b>	<b>(37 728)</b>	<b>(28 759)</b>
Résultat avant charge d'impôts	(66 354)	(12 846)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	18 692	1 863
Gain sur cession d'entreprises	—	(30 696)
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(90)	—
<b>Résultat ajusté avant charge d'impôts</b>	<b>(47 752)</b>	<b>(41 679)</b>
Résultat net attribuable aux actionnaires	(49 646)	(3 195)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	18 692	1 863
Gain sur cession d'entreprises	—	(30 696)
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(90)	—
Incidence fiscale	(4 985)	(168)
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>(36 029)</b>	<b>(32 196)</b>
Résultat net ajusté	(36 029)	(32 196)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 572	37 181
<b>Résultat net ajusté par action</b>	<b>(0,96)</b>	<b>(0,87)</b>

<sup>1</sup> La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
	\$	\$
Loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres	132 881	124 454
Multiple	5	5
<b>Contrats de location simple ajustés</b>	<b>664 405</b>	<b>622 270</b>
Dettes à long terme	—	—
Contrats de location simple ajustés	664 405	622 270
<b>Dettes totales</b>	<b>664 405</b>	<b>622 270</b>
Dettes totales	664 405	622 270
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(620 445)	(593 654)
<b>Dettes totales nettes</b>	<b>43 960</b>	<b>28 616</b>

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2019 \$	2018 Retraité <sup>2</sup> \$	Écart \$	Écart %
<b>États des résultats consolidés</b>				
Revenus	647 566	648 389	(823)	(0,1)
Résultat d'exploitation	(52 555)	(43 528)	(9 027)	(20,7)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(49 646)	(3 195)	(46 451)	(1 453,9)
Résultat de base par action	(1,32)	(0,09)	(1,23)	(1 366,7)
Résultat dilué par action	(1,32)	(0,09)	(1,23)	(1 366,7)
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	(37 728)	(28 759)	(8 969)	(31,2)
Résultat net ajusté <sup>1</sup>	(36 029)	(32 196)	(3 833)	(11,9)
Résultat net ajusté par action <sup>1</sup>	(0,96)	(0,87)	(0,09)	(10,3)
<b>États des flux de trésorerie consolidés</b>				
Activités opérationnelles	54 503	107 774	(53 271)	(49,4)
Activités d'investissement	(29 393)	19 500	(48 893)	(250,7)
Activités de financement	341	1 415	(1 074)	(75,9)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 340	747	593	79,4
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	26 791	129 436	(102 645)	(79,3)
	Au 31 janvier 2019 \$	Au 31 octobre 2018 Retraité <sup>2</sup> \$	Écart \$	Écart %
<b>États de la situation financière consolidés</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	620 445	593 654	26 791	4,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)	456 379	338 919	117 460	34,7
	1 076 824	932 573	144 251	15,5
Actif total	1 796 268	1 565 035	231 233	14,8
Dette (courant et non courant)	—	—	—	—
Dette totale <sup>1</sup>	664 405	622 270	42 135	6,8
Dette totale nette <sup>1</sup>	43 960	28 616	15 344	53,6

<sup>1</sup> Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

<sup>2</sup> La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables

## APERÇU

### ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat est une grande entreprise intégrée de tourisme international spécialisée dans le voyage vacances, qui exerce ses activités et commercialise ses services en Amérique et en Europe. Elle élabore et commercialise des services de voyages vacances, sous forme de forfait ou non, incluant des liaisons aériennes et des séjours hôteliers. Transat opère sous les marques Transat et Air Transat, principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans dix autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est également distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartiennent. Elle offre des services à destination au Mexique, en République dominicaine et en Jamaïque. Depuis peu, Transat a entrepris de constituer une division dont la mission sera de détenir et d'exploiter des hôtels dans les Caraïbes et au Mexique, et de les commercialiser notamment aux États-Unis, en Europe et au Canada.

### VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir la gamme de nos activités en exerçant notre mission également dans l'hôtellerie.

### STRATÉGIE

Dans le cadre de son plan stratégique 2018-2022, Transat s'est donné pour objectif de bâtir une rentabilité durable à travers l'amélioration et le renforcement de son modèle actuel d'une part, le développement hôtelier d'autre part.

Le développement hôtelier se concrétisera par la mise sur pied d'une unité d'affaires exploitant des hôtels tout-inclus dans les Caraïbes et au Mexique, dont certains seront détenus en propre et d'autres non. Cette chaîne hôtelière viendra renforcer la rentabilité de Transat, notamment l'hiver, tout en lui permettant de livrer une expérience maîtrisée de bout en bout à ses clients canadiens, européens et américains.

Par ailleurs, Transat renforcera son modèle actuel en maintenant son attention sur la satisfaction des attentes du client loisir, soit un service convivial pour un prix abordable. Ceci sera permis par plus de synergie entre les différents pôles de l'entreprise au Canada, par la poursuite de l'effort d'augmentation de l'efficacité et de réduction des coûts, par l'amélioration continue de l'empreinte digitale de l'entreprise et par une attention particulière portée au développement de certaines fonctions, comme la gestion du revenu ou la planification du réseau aérien.

Enfin, la responsabilité d'entreprise, qu'il s'agisse de l'environnement, des clients, des employés ou des partenaires, restera une préoccupation majeure dans la stratégie de Transat.

Pour l'exercice 2019, les objectifs que Transat poursuit, tel que déterminés en début d'exercice, sont les suivants :

1. Développer notre division hôtelière : engager les travaux de construction du premier hôtel au Mexique, acquérir un deuxième terrain ou un hôtel en exploitation et finaliser la mise en place de l'équipe
2. Solidifier notre réseau aérien : densifier le réseau en augmentant les fréquences sur nos principales routes et envisager les alliances possibles en bout de réseau pour alimenter nos routes
3. Accroître nos revenus, par l'amélioration des revenus auxiliaires et par la finalisation de la montée en compétence et la mise en place de nouvelles pratiques au sein du service de gestion du revenu
4. Transformer notre flotte : mener à bien les changements prévus cette année, dont l'introduction des premiers A321 LR, finaliser la planification de la flotte à 3-5 ans, tout en améliorant sa fiabilité, et en intégrant les nouvelles règles de fatigue des pilotes et la charte des voyageurs
5. Réduire et contrôler nos coûts
6. Optimiser notre distribution, notamment en augmentant notre part directe dans celle-ci

7. Accroître la satisfaction client, mesurée par notre Net Promoter Score
8. Étendre notre empreinte numérique auprès des clients et numériser et automatiser les processus opérationnels
9. Unir nos équipes et en maintenir l'engagement

Les principaux inducteurs de performance sont notre résultat d'exploitation ajusté, notre part de marché et la croissance de nos revenus. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

## RETOUR SUR LES PERSPECTIVES DU 13 DÉCEMBRE 2018

Dans le rapport de gestion du 31 octobre 2018, la Société mentionnait qu'il était encore trop tôt pour donner quelque indication concernant le résultat final de la saison d'hiver.

## CESSIONS D'ENTREPRISES

### JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyageur réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Selon les termes de l'entente, le prix de vente totalise 48,9 millions \$, dont 1,1 million \$ a été reçu en espèces au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, portant ainsi le montant total reçu en espèces à 47,8 millions \$; le solde de 1,1 million \$ est à recevoir sous certaines conditions contractuelles avant le 31 mai 2019. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018, la Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions \$.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018.

### OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018, la Société a comptabilisé un ajustement défavorable du gain sur cession d'entreprise de 0,6 million \$ en lien avec la cession de sa participation, ainsi qu'un ajustement défavorable de l'impôt exigible de 0,3 million \$.

## ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

	Trimestres clos les 31 janvier			
	2019	2018	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	Retraité <sup>1</sup> \$	\$	%
<b>Revenus</b>	<b>647 566</b>	648 389	(823)	(0,1)
<b>Charges d'exploitation</b>				
Coûts liés à la prestation de services touristiques	241 120	266 477	(25 357)	(9,5)
Salaires et avantages du personnel	97 985	93 790	4 195	4,5
Carburant d'aéronefs	92 569	78 927	13 642	17,3
Entretien d'aéronefs	58 496	53 167	5 329	10,0
Frais de vente et de distribution	51 456	53 252	(1 796)	(3,4)
Loyer d'aéronefs	38 596	30 169	8 427	27,9
Frais d'aéroports et de navigation	29 324	27 014	2 310	8,6
Autres coûts aériens	50 897	48 341	2 556	5,3
Autres	24 935	26 248	(1 313)	(5,0)
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	(174)	(237)	63	(26,6)
Amortissement	14 917	14 769	148	1,0
	<b>700 121</b>	691 917	8 204	1,2
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(52 555)</b>	(43 528)	(9 027)	(20,7)
Coûts de financement	395	461	(66)	(14,3)
Revenus du financement	(5 256)	(3 741)	(1 515)	40,5
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	18 692	1 863	16 829	903,3
Gain sur cession d'entreprises	—	(30 696)	30 696	100,0
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(32)	1 431	(1 463)	(102,2)
<b>Résultat avant charge d'impôts</b>	<b>(66 354)</b>	(12 846)	(53 508)	(416,5)
<b>Impôts sur les bénéfices (récupération)</b>				
Exigibles	(3 531)	(4 951)	1 420	28,7
Différés	(14 164)	(6 055)	(8 109)	(133,9)
	<b>(17 695)</b>	(11 006)	(6 689)	(60,8)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(48 659)</b>	(1 840)	(46 819)	(2 544,5)
<b>Résultat net attribuable aux :</b>				
Actionnaires	(49 646)	(3 195)	(46 451)	(1 453,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	987	1 355	(368)	(27,2)
	<b>(48 659)</b>	(1 840)	(46 819)	(2 544,5)

<sup>1</sup> La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables

## RETRAITEMENT DES CHIFFRES COMPARATIFS

La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et l'état consolidé des résultats pour la période terminée le 31 janvier 2018 a été retraité. Le total des revenus pour la période terminée le 31 janvier 2018 a été retraité afin de présenter les revenus selon la même méthode que pour la période terminée le 31 janvier 2019. Les coûts liés à la prestation de services touristiques, les frais de vente et de distribution, les autres coûts et la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés pour la période terminée le 31 janvier 2018 ont aussi été retraités. Les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 sont expliqués dans la note 3 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés de la période terminée le 31 janvier 2019.

## REVENUS

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2018, nos revenus ont diminué de 0,8 million \$ (0,1 %) pour le trimestre clos le 31 janvier 2019. Sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, le nombre de voyageurs a augmenté de 3,5 % à la suite de notre décision de hausser notre capacité sur ce marché, avec une plus grande proportion de vols vendus sans portion terrestre, qui génèrent des revenus moins élevés que les forfaits. Par conséquent, les revenus ont légèrement diminué par rapport à 2018, malgré la hausse de 2,8 % des prix de vente moyens des forfaits.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 8,2 millions \$ (1,2 %) pour le trimestre par rapport à 2018. L'augmentation découle principalement d'une hausse des indices de prix du carburant, combinée à la dépréciation du dollar en regard du dollar américain et à l'augmentation de notre capacité sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période.

### COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à 2018, ces coûts ont diminué de 25,4 millions \$ (9,5 %) pour le trimestre. La diminution des coûts est principalement attribuable à un nombre moins élevé de forfaits vendus qu'en 2018, partiellement compensée par l'incidence défavorable de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

### SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 4,2 millions \$ (4,5 %) pour le trimestre, comparativement à 2018. Cette augmentation découle principalement des révisions salariales annuelles et de l'embauche de pilotes et de mécaniciens à la suite de la hausse de notre capacité en 2019.

### CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 13,6 millions \$ (17,3 %) au cours du trimestre. Cette augmentation résulte principalement de la hausse des indices de prix du carburant sur les marchés financiers, combinée à la hausse de la capacité par rapport à 2018, ainsi qu'à la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

### ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs loués. Comparativement à 2018, ces dépenses ont augmenté de 5,3 millions \$ (10,0 %) au cours du trimestre. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance de notre flotte par rapport à 2018, combinée à la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

### FRAIS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION

Les frais de vente et de distribution comprennent les commissions, soit les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur, les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation. Les frais de vente et de distribution ont diminué de 1,8 million \$ (3,4 %) au cours du trimestre, par rapport à 2018. Cette diminution découle principalement d'une baisse des frais de commercialisation.

### LOYER D'AÉRONEFS

Pour le trimestre, la flotte permanente d'Air Transat compte vingt Airbus A330, six Airbus A310, cinq Boeing 737-800 et deux Airbus A321ceo. Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 8,4 millions \$ (27,9 %) au cours du trimestre. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'aéronefs saisonniers et à l'ajout de trois Airbus A330 à notre flotte permanente, comparativement au premier trimestre de 2018.

#### FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 2,3 millions \$ (8,6 %) au cours du trimestre, comparativement à 2018. Cette augmentation est due à une hausse de notre capacité par rapport à 2018.

#### AUTRES COÛTS AÉRIENS

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage et des frais de commissariat. Les autres coûts aériens ont augmenté de 2,6 millions \$ (5,3 %) au cours du trimestre, comparativement à 2018. Pour le trimestre, l'augmentation est principalement due à une hausse de notre capacité par rapport à 2018.

#### AUTRES

Les autres frais ont diminué de 1,3 million \$ (5,0 %) au cours du trimestre, comparativement à 2018.

#### QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE COENTREPRISE

Notre quote-part du résultat net d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie. Notre quote-part du résultat net est demeurée stable à 0,2 million \$ pour le premier trimestre.

#### AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles amortissables et aux avantages incitatifs reportés. L'amortissement a augmenté de 0,1 million \$ (1,0 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 2018.

### RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 52,6 millions \$ (8,1 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 43,5 millions \$ (6,7 %) en 2018. L'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la hausse des prix de vente moyens des forfaits qui n'a pas été suffisante pour compenser la hausse des prix du carburant, combinée à la dépréciation du dollar en regard du dollar américain, ainsi que des coûts supplémentaires encourus liés à la transition et à l'optimisation de la flotte d'aéronefs de la Société. L'augmentation de notre perte d'exploitation a été atténuée par un nombre supérieur de vols vendus sans portion terrestre sur le marché des destinations soleil, comparativement à 2018.

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 37,7 millions \$ (5,8 %), comparativement à 28,8 millions \$ (4,4 %) en 2018.

### AUTRES CHARGES ET REVENUS

#### COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement ont diminué de 0,1 million \$ (14,3 %) pour le trimestre, comparativement à 2018.

#### REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont augmenté de 1,5 million \$ (40,5 %) au cours du trimestre, comparativement à 2018, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt depuis l'exercice précédent.

#### VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS LIÉS AU CARBURANT ET AUTRES DÉRIVÉS

La variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change. Au cours du trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a diminué de 18,7 millions \$, comparativement à 1,9 million \$ en 2018. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur et à l'arrivée à échéance de dérivés liés au carburant.

### GAIN SUR CESSION D'ENTREPRISES

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview pour une contrepartie prévue de 48,4 millions \$, dont 47,3 millions \$ a été reçu en espèces à cette date. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions \$. À la suite de la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean le 4 octobre 2017, la Société a comptabilisé au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018 un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 0,6 million \$.

### PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES NON COURANTS

Au cours du trimestre, nous avons affiché un gain de change de 0,0 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à une perte de change de 1,4 million \$ en 2018. Cette variation est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur nos dépôts en devises, à la suite de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar au cours du premier trimestre de 2019, comparativement à la période correspondante de 2018.

### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La récupération d'impôts sur le résultat s'est établie à 17,7 millions \$ pour le premier trimestre, comparativement à 11,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Excluant le gain sur cession d'entreprises et la quote-part du résultat net d'une coentreprise, le taux d'imposition effectif s'est établi à 26,6 % pour le trimestre, comparativement à 25,1 % pour la période correspondante de 2018. La variation des taux d'imposition pour le trimestre découle des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur les résultats des filiales.

### RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 s'est établie à 48,7 millions \$, comparativement à 1,8 million \$ en 2018. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 49,6 millions \$, soit 1,32 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 3,2 millions \$, soit 0,09 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier trimestre de 2019, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 572 000 (de base et dilué), comparativement à 37 181 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2018.

Pour le premier trimestre, notre perte nette ajustée s'est établie à 36,0 millions \$ (0,96 \$ par action), comparativement à 32,2 millions \$ (0,87 \$ par action) en 2018.

## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et les informations financières trimestrielles présentées dans le tableau suivant ont été retraitées pour l'année 2018. Or, l'analyse des informations financières trimestrielles de l'année 2018 par rapport à l'année 2017 est effectuée sur les résultats avant le retraitement afin d'en assurer la comparabilité.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Par rapport aux trimestres comparatifs, les revenus affichent des baisses, sauf pour le deuxième trimestre. Pour la première partie de l'hiver (T1), la diminution des revenus est attribuable à l'augmentation du nombre de vols vendus sans portion terrestre et à une légère baisse des prix de vente sur le marché transatlantique. La diminution des revenus a été atténuée par la hausse du nombre de voyageurs de 3,2 % sur le marché des destinations soleil, à la suite de l'augmentation de notre capacité. Pour T2, à la suite de notre décision d'augmenter notre capacité sur l'ensemble de nos marchés, le nombre de voyageurs était en hausse, ainsi que les prix de vente moyens. Pour la saison d'été, la baisse des revenus est due à la vente de notre filiale Jonview, partiellement compensée par une augmentation du volume des activités sur le marché transatlantique, notre principal marché durant cette période.

Quant à nos résultats d'exploitation, pour T1, l'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la hausse des prix de vente moyens des forfaits, qui n'a pas été suffisante pour compenser la hausse des prix du carburant, combinée à la dépréciation du dollar en regard du dollar américain. La diminution du résultat d'exploitation a été atténuée par un nombre supérieur de vols vendus sans portion terrestre et par une hausse des coefficients d'occupation le marché des destinations soleil, comparativement à 2018. Pour T2, la diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de l'augmentation du nombre de voyageurs, combinée à une hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, ainsi qu'à l'effet de change favorable sur nos coûts. Pour la saison d'été, la détérioration de notre résultat d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des prix du carburant, combinée à l'effet de change. La détérioration de notre résultat d'exploitation durant l'été a été accentuée par les cessions de notre filiale à part entière Jonview et de notre participation minoritaire dans les hôtels Ocean. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

### Principales informations financières trimestrielles non auditées

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2017	T3-2017	T4-2017	T1-2018	T2-2018	T3-2018	T4-2018	T1-2019
	\$	\$	\$	\$	Retraité <sup>2</sup>		\$	\$
Revenus	884 310	733 152	698 551	648 389	867 154	664 569	668 843	647 566
Loyers d'aéronefs	37 361	32 390	26 285	30 169	33 352	32 090	28 843	38 596
Résultat d'exploitation	(15 061)	40 952	59 500	(43 528)	(3 179)	(10 736)	13 551	(52 555)
Résultat net	(6 155)	27 168	148 413	(1 840)	9 743	(4 693)	11 729	(48 659)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(8 354)	26 588	148 147	(3 195)	7 939	(5 046)	11 699	(49 646)
Résultat de base par action	(0,23)	0,72	4,00	(0,09)	0,21	(0,13)	0,31	(1,32)
Résultat dilué par action	(0,23)	0,72	3,97	(0,09)	0,21	(0,13)	0,31	(1,32)
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	1 508	59 055	78 541	(28 759)	12 130	2 350	31 474	(37 728)
Résultat net ajusté <sup>1</sup>	(8 100)	26 857	46 381	(32 196)	(456)	(5 040)	13 659	(36 029)
Résultat net ajusté par action <sup>1</sup>	(0,22)	0,73	1,24	(0,87)	(0,01)	(0,13)	0,36	(0,96)

<sup>1</sup> Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

<sup>2</sup> La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables

## SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 janvier 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 620,4 millions \$, comparativement à 593,7 millions \$ au 31 octobre 2018. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 456,4 millions \$ à la fin du premier trimestre de 2019, comparativement à 338,9 millions \$ au 31 octobre 2018. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement de 232,2 millions \$, soit un ratio de 1,21, par rapport à 320,1 millions \$ et un ratio de 1,38 au 31 octobre 2018.

L'actif total a augmenté de 231,2 millions \$ (14,8 %), passant de 1 565,0 millions \$ le 31 octobre 2018 à 1 796,3 millions \$ le 31 janvier 2019. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 50,0 millions \$, passant de 602,5 millions \$ au 31 octobre 2018 à 552,5 millions \$ au 31 janvier 2019. Cette baisse découle de la perte nette attribuable aux actionnaires de 49,6 millions \$, combinée à la perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie de 2,8 millions \$, partiellement compensées par le gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 1,6 million \$.

### FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 janvier		
	2019	2018	Écart
(en milliers de dollars)	\$	Retraité <sup>1</sup> \$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	54 503	107 774	(53 271)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(29 393)	19 500	(48 893)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	341	1 415	(1 074)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	1 340	747	593
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>26 791</b>	<b>129 436</b>	<b>(102 645)</b>

<sup>1</sup> La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables

### ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du premier trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 54,5 millions \$, par rapport à 107,8 millions \$ en 2018. Cette diminution de 53,3 millions \$ est principalement attribuable à la baisse de 32,5 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, à la baisse de 8,6 millions \$ de notre résultat net avant éléments opérationnels de nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds, ainsi qu'à la baisse de 7,3 millions \$ de la provision pour remise en état des aéronefs loués. L'adoption de l'IFRS 15 entraîne une modification du calcul des soldes de Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018. L'effet de ce changement a entraîné une hausse de 32,0 millions \$ des soldes de Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés au 31 janvier 2019 et une baisse équivalente des soldes de Trésorerie et équivalents de trésorerie. L'effet de ce changement est plus élevé au 31 janvier 2019 et devrait être moins important au 30 avril, au 31 juillet et au 31 octobre 2019 puisque l'adoption de l'IFRS 15 a un effet sur les revenus de la portion terrestre de forfaits. Au 31 janvier 2019, la Société est au milieu de la saison d'hiver, où les forfaits sur les destinations soleil sont une part importante des revenus.

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 29,4 millions \$ au cours du premier trimestre, comparativement à des flux de trésorerie générés de 19,5 millions \$ en 2018, soit une diminution de 48,9 millions \$. Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 30,5 millions \$ au cours du trimestre, comparativement à 9,8 millions \$ en 2018. Le 28 novembre 2018, la Société a fait l'acquisition d'un second terrain à Puerto Morelos, au Mexique, adjacent au premier terrain acquis en 2018, pour un montant de 15,8 millions \$. Les deux terrains acquis sont destinés à être réunis en un seul, afin d'entamer prochainement la construction de notre premier complexe hôtelier. En 2017, la Société avait reçu une contrepartie nette de la trésorerie cédée de 29,3 millions \$ pour la disposition de la filiale Jonview le 30 novembre 2017.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement sont passés de 1,4 million \$ pour le premier trimestre de 2018 à 0,3 million \$ en 2019, soit une diminution de 1,1 million \$. Cette diminution est principalement attribuable à des exercices d'options totalisant 1,8 million \$ en 2018, par rapport à aucun exercice d'options en 2019. De plus, au premier trimestre de 2018, la Société avait procédé à un rachat d'actions lié à la rémunération à base d'actions pour un montant de 0,5 million \$.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	31 janvier 2019	31 octobre 2018 Retraité <sup>1</sup>	Écart	Principales sources d'explication des écarts importants
	\$	\$	\$	
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	620 445	593 654	26 791	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	456 379	338 919	117 460	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	156 262	139 979	16 283	Augmentation des encaisses bailleurs à recevoir à la suite d'entretiens d'aéronefs et des taxes à recevoir
Impôts sur le résultat à recevoir	30 686	26 505	4 181	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des pertes déductibles
Stocks	11 496	14 464	(2 968)	Diminution de l'inventaire de carburant
Charges payées d'avance	117 885	68 890	48 995	Augmentation des montants payés d'avance aux hôteliers due à la saisonnalité des opérations
Dépôts	63 062	61 992	1 070	Augmentation des dépôts liés aux aéronefs commandés
Actifs d'impôt différé	25 815	13 199	12 616	Augmentation des impôts différés relatifs aux pertes déductibles et aux instruments financiers dérivés
Immobilisations corporelles	218 762	201 478	17 284	Acquisition d'un terrain à Puerto Morelos au Mexique
Immobilisations incorporelles	40 982	42 689	(1 707)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	10 228	20 497	(10 269)	Variation défavorable des prix du carburant et arrivée à échéance de dérivés liés au carburant, combinée à l'arrivée à échéance de dérivés de change
Placement	16 257	16 084	173	Aucun écart important
Autres actifs	28 009	26 685	1 324	Augmentation des loyers reportés
<b>Passif</b>				
Fournisseurs et autres créiteurs	329 275	288 132	41 143	Saisonnalité des opérations
Provision pour remise en état des aéronefs loués	53 333	57 228	(3 895)	Diminution de la provision à la suite d'entretiens d'aéronefs
Impôts sur le résultat à payer	928	1 117	(189)	Aucun écart important
Instruments financiers dérivés	15 614	3 445	12 169	Variation défavorable des prix du carburant en regard des dérivés contractés
Dépôts de clients et revenus différés	752 847	517 352	235 495	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume des activités
Autres passifs	91 090	92 025	(935)	Diminution des avantages incitatifs reportés liés aux aéronefs
Passifs d'impôt différé	706	3 252	(2 546)	Diminution des passifs d'impôt différé à la suite de l'augmentation des pertes déductibles
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions	220 025	219 684	341	Émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	18 542	18 017	525	Charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	322 323	371 969	(49 646)	Perte nette
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	(839)	1 971	(2 810)	Perte nette sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	(7 576)	(9 157)	1 581	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

<sup>1</sup> La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, et les chiffres de 2018 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables

## FINANCEMENT

Au 13 mars 2019, la Société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 millions \$ aux fins de ses opérations. Selon l'entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 millions \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2019, tous les ratios et conditions financières étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

### ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés. Au 31 janvier 2019, ainsi qu'au 31 octobre 2018, la Société n'avait aucune obligation présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location simple

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 2 456,9 millions \$ au 31 janvier 2019 (2 506,9 millions \$ au 31 octobre 2018) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 31 janvier 2019 \$	Au 31 octobre 2018 \$
<b>Garanties</b>		
Lettres de crédit irrévocables	28 942	31 221
Contrats de cautionnement	419	419
<b>Contrats de location simple</b>		
Obligations en vertu de contrats de location simple	2 427 549	2 475 276
	<b>2 456 910</b>	<b>2 506 916</b>

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2019, un montant de 55,8 millions \$ était utilisé, dont 51,2 millions \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable en 2020. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50,0 millions \$. Cette facilité permet, entre autres, à la Société d'émettre des contrats de cautionnement à certains de ses fournisseurs à qui des lettres de crédit étaient émises et pour lesquelles la Société devait céder en nantissement de la trésorerie égale au montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2019, un montant de 28,0 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 3,8 millions £ (6,6 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 31 janvier 2019, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 50,0 millions \$ par rapport au 31 octobre 2018. Cette diminution découle principalement des remboursements effectués au cours du trimestre.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

#### ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 664,4 millions \$ au 31 janvier 2019, soit une hausse de 42,1 millions \$ comparativement au 31 octobre 2018. Cette hausse est attribuable à l'ajout d'aéronefs à notre flotte au cours des douze derniers mois.

La dette totale nette a augmenté de 15,3 millions \$, passant de 28,6 millions \$ au 31 octobre 2018 à 44,0 millions \$ au 31 janvier 2019. L'augmentation de notre dette totale nette est due à la hausse de notre dette totale, partiellement compensée par des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'en 2018.

#### ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 janvier 2019, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 8 mars 2019, il y avait un total de 37 662 876 actions à droit de vote en circulation.

#### OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 8 mars 2019, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 784 547, dont 1 464 693 pouvaient être exercées.

## AUTRES

### FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement vingt Airbus A330 (332, 345 ou 375 sièges), six Airbus A310 (250 sièges), cinq Boeing 737-800 (189 sièges), et deux Airbus A321ceo (199 sièges).

Durant l'hiver 2019, la Société bénéficie également d'ententes pour la location saisonnière de neuf Boeing 737-800 (189 sièges), huit Airbus A321ceo (190 sièges), trois Boeing 737-700 (149 sièges) et deux Airbus A320 (199 sièges).

## MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2018. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*.

### IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La Société a adopté l'IFRS 9 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres comparatifs. La Société applique le nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques de change de manière prospective depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Pour les relations de couverture incluant des options qui existaient au 1<sup>er</sup> novembre 2017 ou qui ont été désignées par la suite, la Société comptabilise les changements en lien avec la valeur temps des options de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres comparatifs. Les méthodes comptables et les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 9 sont expliqués dans les notes 2 et 3, respectivement, aux états financiers intermédiaires consolidés condensés de la période terminée le 31 janvier 2019.

### IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'IFRS 15 énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La Société a adopté l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec ajustement à l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2017 et l'état consolidé des résultats du trimestre clos le 31 janvier 2018. Les méthodes comptables et les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 15 sont expliqués dans les notes 2 et 3, respectivement, aux états financiers intermédiaires consolidés condensés de la période terminée le 31 janvier 2019.

## MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Une norme publiée mais non encore entrée en vigueur est présentée ci-dessous. La Société n'a pas adopté cette norme de façon anticipée.

### IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

## IFRIC 23 - INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'IFRIC 23 indique les circonstances pour lesquelles les traitements fiscaux incertains doivent être traités isolément ou collectivement, ainsi que les hypothèses à considérer dans l'évaluation d'un traitement fiscal incertain et afin de déterminer s'il est probable que le traitement soit accepté par l'administration fiscale. L'application de l'IFRIC 23 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle interprétation de l'IFRIC sur ses états financiers consolidés.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 janvier 2019 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

## PERSPECTIVES

**Perspectives du second trimestre** - Sur le marché des destinations soleil, le principal marché de la Société durant la saison d'hiver, la capacité de Transat est supérieure de 2,0 % à celle déployée à la même date l'an passé. À ce jour, 82 % de cette capacité est vendue, les réservations sont en avance de 0,6 % et les coefficients d'occupation sont supérieurs de 3,1 % par rapport à 2018. L'impact de la variation du dollar canadien, combiné à la hausse du coût du carburant, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 2,7 % si le dollar canadien en regard du dollar américain et le coût du carburant d'aéronefs, demeurent stables. Les marges unitaires sont actuellement inférieures 1,1 % à celles enregistrées à pareille date l'an dernier.

Sur le marché transatlantique, où c'est la basse saison, les coefficients d'occupation sont supérieurs de 7,0 % à ceux de l'hiver dernier. Les prix sont actuellement inférieurs de 3,0 % à ceux enregistrés à pareille date l'année dernière.

En conséquence, et dans la mesure où ces tendances se maintiennent, la Société prévoit que le résultat d'exploitation ajusté du second trimestre pourrait être inférieur à celui retraité de 2018 qui s'élevait à 12,1 millions \$.

**Perspectives de l'été** - Sur le marché transatlantique, le principal marché de la Société durant l'été, la capacité de Transat est supérieure de 1,0 % à celle offerte en 2018. À ce jour, 33 % des sièges sont vendus. Les coefficients d'occupation sont supérieurs de 2,4 % et les prix sont inférieurs de 2,2 % à ceux à pareille date l'an dernier. Le coût du carburant, net de la variation du dollar canadien à l'encontre du dollar américain, de l'euro et de la livre, n'entraîne pas actuellement une hausse des charges opérationnelles. Les marges unitaires sont similaires à celles enregistrées à pareille date l'année dernière.

Au-delà de ces premières tendances, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions pour l'été 2019.

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 31 janvier 2019 \$	Au 31 octobre 2018 Retraité [note 3] \$
<b>ACTIFS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		620 445	593 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	6	405 195	287 735
Clients et autres débiteurs		156 262	139 979
Impôts sur le résultat à recevoir		15 586	11 405
Stocks		11 496	14 464
Charges payées d'avance		117 885	68 890
Instruments financiers dérivés		9 963	20 413
Partie courante des dépôts		17 390	20 250
<b>Actifs courants</b>		<b>1 354 222</b>	<b>1 156 790</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	6	51 184	51 184
Dépôts		45 672	41 742
Impôts sur le résultat à recevoir		15 100	15 100
Actifs d'impôt différé		25 815	13 199
Immobilisations corporelles		218 762	201 478
Immobilisations incorporelles		40 982	42 689
Instruments financiers dérivés		265	84
Placement	7	16 257	16 084
Autres actifs		28 009	26 685
<b>Actifs non courants</b>		<b>442 046</b>	<b>408 245</b>
		<b>1 796 268</b>	<b>1 565 035</b>
<b>PASSIFS</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		329 275	288 132
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	8	24 666	27 313
Impôts sur le résultat à payer		928	1 117
Dépôts de clients et revenus différés		752 847	517 352
Instruments financiers dérivés		14 354	2 766
<b>Passifs courants</b>		<b>1 122 070</b>	<b>836 680</b>
Provision pour remise en état des aéronefs loués	8	28 667	29 915
Autres passifs	10	91 090	92 025
Instruments financiers dérivés		1 260	679
Passifs d'impôt différé		706	3 252
<b>Passifs non courants</b>		<b>121 723</b>	<b>125 871</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions	11	220 025	219 684
Provision pour paiements fondés sur des actions		18 542	18 017
Résultats non distribués		322 323	371 969
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie		(839)	1 971
Montant cumulé des écarts de change		(7 576)	(9 157)
		<b>552 475</b>	<b>602 484</b>
		<b>1 796 268</b>	<b>1 565 035</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**AVIS**

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

		Trimestres clos les 31 janvier	
		2019	2018
	<i>Notes</i>	\$	Retraité [note 3] \$
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)			
<b>Revenus</b>		<b>647 566</b>	<b>648 389</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Coûts liés à la prestation de services touristiques		241 120	266 477
Salaires et avantages du personnel		97 985	93 790
Carburant d'aéronefs		92 569	78 927
Entretien d'aéronefs		58 496	53 167
Frais de vente et de distribution		51 456	53 252
Loyer d'aéronefs		38 596	30 169
Frais d'aéroports et de navigation		29 324	27 014
Autres coûts aériens		50 897	48 341
Autres		24 935	26 248
Quote-part du résultat net d'une coentreprise		(174)	(237)
Amortissement		14 917	14 769
		<b>700 121</b>	<b>691 917</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(52 555)</b>	<b>(43 528)</b>
Coûts de financement		395	461
Revenus du financement		(5 256)	(3 741)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés		18 692	1 863
Gain sur cession d'entreprises	5	—	(30 696)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants		(32)	1 431
<b>Résultat avant charge d'impôts</b>		<b>(66 354)</b>	<b>(12 846)</b>
<b>Impôts sur le résultat (récupération)</b>			
Exigibles		(3 531)	(4 951)
Différés		(14 164)	(6 055)
		<b>(17 695)</b>	<b>(11 006)</b>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>(48 659)</b>	<b>(1 840)</b>
<b>Résultat net attribuable aux :</b>			
Actionnaires		(49 646)	(3 195)
Participations ne donnant pas le contrôle		987	1 355
		<b>(48 659)</b>	<b>(1 840)</b>
<b>Résultat par action</b>	11		
De base		(1,32)	(0,09)
Dilué		(1,32)	(0,09)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2019	2018
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(48 659)</b>	<b>(1 840)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui seront reclassés en résultat net</b>		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(7 848)	(20 586)
Reclassement en résultat net	3 977	1 128
Impôts différés	1 061	5 169
	<b>(2 810)</b>	<b>(14 289)</b>
Gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	1 581	3 749
Total des autres éléments du résultat global	<b>(1 229)</b>	<b>(10 540)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>(49 888)</b>	<b>(12 380)</b>
<b>Résultat global attribuable aux :</b>		
Actionnaires	(50 897)	(13 735)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 009	1 355
	<b>(49 888)</b>	<b>(12 380)</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués Retraité [note 3]	Cumul des autres éléments du résultat global		Total Retraité [note 3]	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres Retraité [note 3]
				Profit (perte) latent sur les couvertures de flux de trésorerie Retraité [note 3]	Montant cumulé des écarts de change			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 octobre 2017</b>	215 444	17 817	354 432	3 849	(11 061)	580 481	—	580 481
Résultat net de la période	—	—	(3 195)	—	—	(3 195)	1 355	(1 840)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(14 289)	3 749	(10 540)	—	(10 540)
Résultat global de la période	—	—	(3 195)	(14 289)	3 749	(13 735)	1 355	(12 380)
Émission sur le capital autorisé	312	—	—	—	—	312	—	312
Exercice d'options	2 627	(794)	—	—	—	1 833	—	1 833
Acquisition d'UAP	—	(1 155)	—	—	—	(1 155)	—	(1 155)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	507	—	—	—	507	—	507
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(191)	(191)
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1 164)	(1 164)
	2 939	(1 442)	—	—	—	1 497	(1 355)	142
<b>Solde au 31 janvier 2018</b>	218 383	16 375	351 237	(10 440)	(7 312)	568 243	—	568 243
Résultat net de la période	—	—	14 591	—	—	14 591	2 187	16 778
Autres éléments du résultat global	—	—	1 624	12 411	(2 522)	11 513	677	12 190
Résultat global de la période	—	—	16 215	12 411	(2 522)	26 104	2 864	28 968
Émission sur le capital autorisé	1 243	—	—	—	—	1 243	—	1 243
Exercice d'options	58	(18)	—	—	—	40	—	40
Acquisition d'UAP	—	(43)	—	—	—	(43)	—	(43)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 703	—	—	—	1 703	—	1 703
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(3 111)	(3 111)
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	4 517	—	—	4 517	(4 517)	—
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	5 441	5 441
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	677	677	(677)	—
	1 301	1 642	4 517	—	677	8 137	(2 864)	5 273
<b>Solde au 31 octobre 2018</b>	219 684	18 017	371 969	1 971	(9 157)	602 484	—	602 484
Résultat net de la période	—	—	(49 646)	—	—	(49 646)	987	(48 659)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(2 810)	1 559	(1 251)	22	(1 229)
Résultat global de la période	—	—	(49 646)	(2 810)	1 559	(50 897)	1 009	(49 888)
Émission sur le capital autorisé	341	—	—	—	—	341	—	341
Acquisition d'UAP	—	(19)	—	—	—	(19)	—	(19)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	544	—	—	—	544	—	544
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(987)	(987)
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	22	22	(22)	—
	341	525	—	—	22	888	(1 009)	(121)
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	220 025	18 542	322 323	(839)	(7 576)	552 475	—	552 475

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**TRANSAT A.T. INC.**  
**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2019	2018
(en milliers de dollars canadiens)	\$	Retraité [note 3] \$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net de la période	(48 659)	(1 840)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds :		
Amortissement	14 917	14 769
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	18 692	1 863
Gain sur cession d'entreprises	—	(30 696)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(32)	1 431
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	(174)	(237)
Impôts différés	(14 164)	(6 055)
Avantages du personnel	734	700
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	544	507
	<b>(28 142)</b>	<b>(19 558)</b>
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	93 440	125 945
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	(3 895)	3 395
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(6 900)	(2 008)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>54 503</b>	<b>107 774</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(30 493)	(9 761)
Contrepartie reçue pour une entreprise cédée, nette de la trésorerie cédée	1 100	29 261
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(29 393)</b>	<b>19 500</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission d'actions	341	2 145
Rachat d'actions lié à la rémunération à base d'actions	—	(539)
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	—	(191)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>341</b>	<b>1 415</b>
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 340	747
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>26 791</b>	<b>129 436</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en vue de la vente au début de la période	—	26 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	593 654	593 582
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>620 445</b>	<b>749 342</b>
<b>Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)</b>		
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés), nets	344	7 479
Intérêts payés	186	117

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

## Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la « Société »], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé d'un voyageur implanté au Canada, lequel est intégré verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution, à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 mars 2019.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

## Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, dont les effets sont décrits dans la note 3. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » qui ont été évalués à la juste valeur.

### COMPTABILISATION DES REVENUS

La Société comptabilise les revenus lorsque l'obligation de prestation est satisfaite, c'est-à-dire que le transfert du service au client a eu lieu et que celui-ci en obtient le contrôle. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif courant sous la rubrique « Dépôts de clients et revenus différés ».

Les revenus tirés de contrats avec des clients incluent les revenus provenant du transport aérien des passagers, les revenus de la portion terrestre des forfaits et les revenus de commissions des agences de voyages. Les revenus provenant du transport aérien des passagers sont constatés au moment où les transports correspondants sont assurés. Les revenus de la portion terrestre des forfaits, qui incluent notamment les services hôteliers, ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée du séjour. Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au départ des passagers.

Les autres revenus incluent notamment les revenus de sous-location d'avion, les revenus cargo et les revenus de franchisage.

Lorsque la Société fournit plusieurs services, notamment des services de transport aérien, des services hôteliers et d'agence de voyages, les revenus sont comptabilisés une fois le service rendu au client conformément à la méthode comptable de la Société sur la comptabilisation des revenus. Elle traite ces différents services comme des unités comptables distinctes étant donné que chaque service a une valeur pour le client de façon individuelle et l'allocation du prix de vente est effectuée selon la méthode du coût attendu plus marge raisonnable au marché.

VENTILATION DES REVENUS TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui inclut le marché des destinations soleil. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2019	2018
		Retraité [note 3]
	\$	\$
<b>Clients</b>		
Transatlantique	68 847	67 958
Amérique	560 387	560 516
<b>Autres</b>	18 332	19 915
<b>Total des revenus</b>	<b>647 566</b>	<b>648 389</b>

SOLDES DES CONTRATS

Les soldes des contrats avec des clients sont inclus dans les Clients et autres débiteurs, les Charges payées d'avance et les Dépôts de clients et revenus différés à l'état consolidé de la situation financière. Les comptes clients inclus dans les Clients et autres débiteurs incluent les créances liées au transport aérien des passagers, à la portion terrestre des forfaits et aux commissions. Les paiements sont généralement reçus avant la prestation de service, mais certains voyageurs effectuent le paiement après la prestation de service. Les actifs sur contrats inclus dans les Charges payées d'avance incluent les coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de contrats avec des clients, soient les coûts des chambres d'hôtels, les frais liés au système de distribution mondial et les frais de carte de crédit. Ceux-ci sont comptabilisés à l'actif au moment du paiement et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus afférents. Les Dépôts de clients et revenus différés représentent les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus.

Les contrats avec des clients n'ont pas une durée de plus d'un an; ainsi, la Société applique la mesure de simplification du paragraphe 121 de l'IFRS 15 selon laquelle elle ne divulgue pas d'information à propos des obligations de prestation restantes faisant partie d'un contrat dont la durée ne dépasse pas un an.

Le tableau ci-dessous présente les soldes des contrats avec des clients :

	Au 31	Au 31	Au 31
	janvier 2019	octobre 2018	octobre 2017
		Retraité [note 3]	Retraité [note 3]
	\$	\$	\$
Comptes clients, inclus dans les Clients et autres débiteurs	33 125	30 831	33 486
Coûts des contrats, inclus dans les Charges payées d'avance	88 027	38 414	43 537
Dépôts de clients et revenus différés	752 847	517 352	440 411

## Note 3 MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

### IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La Société a adopté l'IFRS 9 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres comparatifs. Les principaux changements sont expliqués ci-dessous.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Les actifs financiers précédemment classés sous « prêts et créances » sont maintenant inclus dans la catégorie « coût amorti ». Au niveau des passifs financiers, les fournisseurs et autres créditeurs qui étaient classés sous « autres passifs financiers » sont maintenant inclus dans la catégorie « coût amorti ». La Société a évalué que ce changement n'a pas d'autre impact sur ses états financiers consolidés, notamment au niveau de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues doivent être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie. La Société a évalué que ce changement n'a aucun impact sur ses états financiers consolidés.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permet aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers consolidés.

La Société applique le nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques de change de manière prospective depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018. La Société conclut des contrats d'option sur la devise et désigne la valeur intrinsèque de ces contrats comme couvertures des flux de trésorerie de ses achats futurs de devises. L'application du nouveau modèle de comptabilité de couverture entraîne dorénavant la reconnaissance de la valeur temps de ces options, incluant les primes versées, au poste « Autres éléments du résultat global » à l'état consolidé du résultat global pour les relations de couverture efficaces. La valeur temps de ces options, incluant les primes versées, demeure inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global en tant que « Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie » jusqu'au règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les primes versées comptabilisées au poste « Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie » sont reclassées au même poste de l'état des résultats consolidés que l'élément couvert. La politique de couverture de la Société demeure inchangée à l'exception des modifications susmentionnées.

La Société sépare la valeur intrinsèque et la valeur temps d'une option, et désigne uniquement la variation de la valeur intrinsèque de l'option comme instrument de couverture; cette méthode était aussi appliquée sous l'IAS 39. Conséquemment, pour les relations de couverture efficaces qui existaient au 1<sup>er</sup> novembre 2017 ou qui ont été désignées par la suite, la Société doit comptabiliser la valeur temps des options de manière rétrospective au poste « Autres éléments du résultat global » à l'état consolidé du résultat global. L'effet cumulé sur l'état consolidé de la situation financière et sur l'état consolidé des résultats de l'adoption de l'IFRS 9 est présenté plus bas. La Société a évalué que ce changement n'a aucun autre impact sur ses états financiers consolidés.

### IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'IFRS 15 énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. La Société a adopté l'IFRS 15 le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec ajustement à l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2017 et l'état consolidé des résultats du trimestre clos le 31 janvier 2018. Les principaux changements sont expliqués ci-dessous.

La mesure de simplification du paragraphe C5 (d) de l'IFRS 15 a été appliquée. Pour les périodes antérieures à la date de première application, la Société n'est pas tenue d'indiquer le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir, ni de fournir une explication précisant quand elle s'attend à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires.

#### REVENUS DU TRANSPORT AÉRIEN DES PASSAGERS

Les revenus provenant du transport aérien des passagers sont constatés au moment où les transports correspondants sont assurés. L'adoption de l'IFRS 15 n'a eu aucun effet sur la comptabilisation des revenus provenant du transport aérien des passagers.

#### REVENUS DE LA PORTION TERRESTRE DES FORFAITS

Les revenus de la portion terrestre des forfaits, qui incluent notamment les services hôteliers, ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée du séjour. Avant l'adoption de l'IFRS 15, ces revenus étaient comptabilisés au départ des passagers. Ce changement de méthode comptable a une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus et des charges afférentes.

#### REVENUS DE COMMISSIONS DES AGENCES DE VOYAGE

Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au départ des passagers. Avant l'adoption de l'IFRS 15, ces revenus étaient comptabilisés au moment de la réservation. Ce changement de méthode comptable a une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus.

#### PRÉSENTATION DES REVENUS AU MONTANT BRUT OU AU MONTANT NET

Toutes les taxes aéroportuaires sont comptabilisées au net en raison des nouveaux critères énoncés par l'IFRS 15. Avant l'adoption de l'IFRS 15, les revenus liés à certaines taxes aéroportuaires étaient comptabilisés au brut. L'effet sur l'état consolidé des résultats pour la période terminée le 31 janvier 2018 est une diminution des revenus et des coûts correspondants de 46 486 \$. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018, l'effet sur l'état consolidé des résultats est une diminution des revenus et des coûts correspondants de 156 430 \$.

Avant l'adoption de l'IFRS 15, certains revenus étaient présentés nets des coûts de commission. Ces revenus doivent être présentés au montant brut, et le coût correspondant des commissions est présenté sous le poste « Frais de vente et de distribution ». L'effet sur l'état consolidé des résultats pour la période terminée le 31 janvier 2018 est une augmentation des revenus et des coûts correspondants de 2 900 \$. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018, l'effet sur l'état consolidé des résultats est une augmentation des revenus et des coûts correspondants de 12 955 \$. Ces reclassements n'ont pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

#### PRÉSENTATION DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

La présentation de l'état consolidé des résultats a également été modifiée afin de mieux refléter la nature des charges d'exploitation. Les commissions, les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation ont été regroupés sous le poste « Frais de vente et de distribution ». Les frais de carte de crédit et les frais de distribution étaient présentés précédemment sous le poste « Coûts liés à la prestation de services touristiques » et les frais de commercialisation étaient présentés sous le poste « Autres ». Cette modification à la présentation de l'état consolidé des résultats n'a pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

#### COMPTABILISATION DES COÛTS D'OBTENTION D'UN CONTRAT

Certains coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de services de transport aérien, comme les frais liés au système de distribution mondial et les frais de carte de crédit, sont comptabilisés à l'actif au moment de la réservation et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus. Avant l'adoption de l'IFRS 15, certains coûts étaient passés en charges au moment de la réservation. Ce changement de méthode comptable a une incidence sur le moment de la comptabilisation des charges.

#### EFFET SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRÉSENTÉS ANTÉRIEUREMENT

L'effet cumulé sur l'état consolidé de la situation financière et sur l'état consolidé des résultats de l'adoption de l'IFRS 9 et de l'IFRS 15 est présenté dans les tableaux suivants. L'effet cumulé sur le tableau des flux de trésorerie consolidé n'est pas significatif :

États consolidés de la situation financière	Au 31 octobre 2017			
	Avant ajustements	IFRS 9	IFRS 15	Retraité
	\$	\$	\$	\$
Clients et autres débiteurs	121 618	—	(30)	121 588
Charges payées d'avance	64 245	—	3 918	68 163
Actifs d'impôt différé	16 286	—	(404)	15 882
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 453 216</b>	<b>—</b>	<b>3 484</b>	<b>1 456 700</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	245 013	—	(6 183)	238 830
Dépôts de clients et revenus	433 897	—	6 514	440 411
Passifs d'impôt différé	2 217	—	542	2 759
Total du passif	875 346	—	873	876 219
Résultats non distribués	351 138	683	2 611	354 432
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	4 532	(683)	—	3 849
Total des capitaux propres	577 870	—	2 611	580 481
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 453 216</b>	<b>—</b>	<b>3 484</b>	<b>1 456 700</b>

États consolidés de la situation financière	Au 31 octobre 2018			
	Avant ajustements	IFRS 9	IFRS 15	Retraité
	\$	\$	\$	\$
Clients et autres débiteurs	140 009	—	(30)	139 979
Charges payées d'avance	63 789	—	5 101	68 890
Actifs d'impôt différé	13 095	—	104	13 199
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 559 860</b>	<b>—</b>	<b>5 175</b>	<b>1 565 035</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	294 021	—	(5 889)	288 132
Dépôts de clients et revenus	510 631	—	6 721	517 352
Passifs d'impôt différé	2 019	—	1 233	3 252
Total du passif	960 486	—	2 065	962 551
Résultats non distribués	361 098	7 761	3 110	371 969
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	9 732	(7 761)	—	1 971
Total des capitaux propres	599 374	—	3 110	602 484
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 559 860</b>	<b>—</b>	<b>5 175</b>	<b>1 565 035</b>

États consolidés des résultats	Trimestre clos le 31 janvier 2018				
	Avant ajustements	IFRS 9	IFRS 15	Présentation	Retraité
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	725 782	—	(77 393)	—	648 389
Coûts liés à la prestation de services touristiques	362 266	—	(77 460)	(18 329)	266 477
Frais de vente et de distribution	—	—	(2 200)	55 452	53 252
Commissions	28 351	—	—	(28 351)	—
Autres	35 020	—	—	(8 772)	26 248
Total des charges d'exploitation	771 577	—	(79 660)	—	691 917
Résultat d'exploitation	(45 795)	—	2 267	—	(43 528)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	4 219	(2 356)	—	—	1 863
Impôts sur le résultat différés	(7 285)	627	603	—	(6 055)
Résultat net de la période	(5 233)	1 729	1 664	—	(1 840)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(6 588)	1 729	1 664	—	(3 195)
Résultat par action					
De base	(0,18)	0,05	0,04	—	(0,09)
Dilué	(0,18)	0,05	0,04	—	(0,09)

États consolidés des résultats	Avant ajustements	Exercice clos le 31 octobre 2018			
		IFRS 9	IFRS 15	Présentation	Retraité
		\$	\$	\$	\$
Revenus	2 992 582	—	(143 627)	—	2 848 955
Coûts liés à la prestation de services touristiques	1 091 924	—	(155 544)	(73 275)	863 105
Frais de vente et de distribution	—	—	11 235	198 686	209 921
Commissions	87 763	—	—	(87 763)	—
Autres	135 225	—	—	(37 648)	97 577
Total des charges d'exploitation	3 037 157	—	(144 309)	—	2 892 848
Résultat d'exploitation	(44 575)	—	682	—	(43 893)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	1 284	(9 644)	—	—	(8 360)
Impôts sur le résultat différés	551	2 566	183	—	3 300
Résultat net de la période	7 361	7 078	499	—	14 938
Résultat net attribuable aux actionnaires	3 819	7 078	499	—	11 396
Résultat par action					
De base	0,10	0,19	0,01	—	0,30
Dilué	0,10	0,19	0,01	—	0,30

#### Note 4 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Une norme publiée mais non encore entrée en vigueur est présentée ci-dessous. La Société n'a pas adopté cette norme de façon anticipée.

##### IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

##### IFRIC 23 - INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'IFRIC 23 indique les circonstances pour lesquelles les traitements fiscaux incertains doivent être traités isolément ou collectivement, ainsi que les hypothèses à considérer dans l'évaluation d'un traitement fiscal incertain et afin de déterminer s'il est probable que le traitement soit accepté par l'administration fiscale. L'application de l'IFRIC 23 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle interprétation de l'IFRIC sur ses états financiers consolidés.

## Note 5 CESSIONS D'ENTREPRISES

### JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyageur réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Selon les termes de l'entente, le prix de vente totalise 48 896 \$, dont 1 100 \$ a été reçu en espèces au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, portant ainsi le montant total reçu en espèces à 47 796 \$; le solde de 1 100 \$ est à recevoir sous certaines conditions contractuelles avant le 31 mai 2019. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018, la Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31 264 \$.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018.

### OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2018, la Société a comptabilisé un ajustement défavorable du gain sur cession d'entreprise de 567 \$ en lien avec la cession de sa participation, ainsi qu'un ajustement défavorable de l'impôt exigible de 328 \$.

## Note 6 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 janvier 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 393 856 \$ [276 038 \$ au 31 octobre 2018] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 62 523 \$, dont 51 184 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [62 881 \$ au 31 octobre 2018, dont 51 184 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

## Note 7 PLACEMENT

La variation de notre participation de 50 % dans une coentreprise, Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2018	16 084
Quote-part du résultat net	174
Écart de conversion	(1)
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>16 257</b>

Le placement a été converti au taux USD/CAD de 1,3142 au 31 janvier 2019 [1,3130 au 31 octobre 2018].

## Note 8 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'obligation d'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple. La variation de la provision pour remise en état des aéronefs loués pour le trimestre clos le 31 janvier se détaille comme suit :

	\$
<b>Solde au 31 octobre 2018</b>	<b>57 228</b>
Provisions supplémentaires	9 322
Montants imputés à la provision	(13 217)
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>53 333</b>
Provisions courantes	24 666
Provisions non courantes	28 667
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>53 333</b>

## Note 9 DETTE À LONG TERME

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations. Selon l'entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2019, tous les ratios et conditions financières étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2019, un montant de 55 776 \$ était utilisé [56 151 \$ au 31 octobre 2018] dont 51 184 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

## Note 10 AUTRES PASSIFS

	Au 31 janvier 2019	Au 31 octobre 2018
	\$	\$
Avantages du personnel	40 882	40 388
Avantages incitatifs reportés	50 208	51 637
Participations ne donnant pas le contrôle	23 810	22 800
	<b>114 900</b>	114 825
Moins les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans les Fournisseurs et autres créditeurs	<b>(23 810)</b>	(22 800)
	<b>91 090</b>	92 025

## Note 11 CAPITAUX PROPRES

### CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

#### ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

#### ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

#### ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

**CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION**

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
<b>Solde au 31 octobre 2017</b>	37 063 626	215 444
Émission de la trésorerie	32 892	312
Exercice d'options	287 485	2 627
<b>Solde au 31 janvier 2018</b>	37 384 003	218 383
Émission de la trésorerie	155 893	1 243
Exercice d'options	5 439	58
<b>Solde au 31 octobre 2018</b>	37 545 335	219 684
Émission de la trésorerie	59 816	341
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>37 605 151</b>	<b>220 025</b>

Au 31 janvier 2019, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 2 947 079 et à 34 658 072 [2 931 020 et à 34 614 315 au 31 octobre 2018].

**RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2018	1 786 588	10,13
Annulées	(2 041)	12,49
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>	<b>1 784 547</b>	<b>10,13</b>
<b>Options pouvant être exercées au 31 janvier 2019</b>	<b>1 464 693</b>	<b>10,06</b>

**RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2019	2018
	Retraité [note 3]	
(en milliers, sauf les montants par action)	\$	\$
<b>NUMÉRATEUR</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	(49 646)	(3 195)
<b>DÉNOMINATEUR</b>		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	37 572	37 181
<b>Effet des titres dilutifs</b>		
Options d'achat d'actions	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 572	37 181
<b>Résultat par action</b>		
De base	(1,32)	(0,09)
Dilué	(1,32)	(0,09)

Étant donnée la perte nette enregistrée au cours des trimestres clos les 31 janvier 2019 et 2018, les 1 784 547 et 2 032 924 options d'achat d'actions en circulation, respectivement, ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif.

## Note 12 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 6, 8, 16, 23 et 24 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2018 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

### CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

### CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2019, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 419 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 janvier 2019, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

### FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement qui est renouvelable en 2020. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50 000 \$. Au 31 janvier 2019, un montant de 27 955 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

## Note 13 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

